

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 27 novembre 2012

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 12 et 13 novembre 2012

2012 V. 239 Vœu relatif aux initiatives du centenaire de la naissance d'Albert Camus.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Le 7 novembre 2013, Albert Camus, auteur de « la Peste » et « l'Étranger », aurait eu 100 ans. Considérant la qualité de l'oeuvre que cet écrivain nous a légué, il paraît indispensable que la Ville de Paris puisse rendre à sa mesure- dans le respect de la complexité du personnage et de la force de ses convictions de défenseur des droits de la personne humaine-hommage au talent et à l'engagement d'un homme qui a marqué au 20e siècle, la littérature et la vie politique.

Considérant que si Camus reste résolument attaché à l'Algérie qui l'a vu naître et dont il nous dit qu'elle l'a placé à « mi-distance de la misère et du soleil », c'est à Paris et notamment au sein du journal Combat, qu'il prend la plume (une tuberculose précoce l'empêchant de prendre les armes) pour s'opposer au nazisme. Il s'engagera aussi face à la folie montante du stalinisme et plus généralement à tout ce qui entrave la liberté ou menace la dignité humaine. Albert Camus incarne pour des générations de lecteurs et pour tout démocrate et républicain un exemple de résistance à l'injustice, la pauvreté et la corruption.

Considérant que le centenaire de l'anniversaire de sa naissance est une belle occasion de redécouvrir ou de faire découvrir aux nouvelles générations cet acteur culturel et intellectuel, pont entre les 2 rives de la Méditerranée.

Considérant que dans le 10e arrondissement une place et une rue dans le quartier de la Grange-aux-Belles portent son nom.

Considérant que le caractère cosmopolite du quartier de la Grange aux Belles est propice aux rencontres multiculturelles comme l'ont montré les initiatives du 40^e anniversaire du quartier en 2011, centrées sur les poètes et écrivains dont les rues de ce quartier portent le nom, parmi lesquels Albert Camus.

Considérant le vote d'un voeu à ce sujet du conseil d'arrondissement du 10e, mettant l'accent sur l'engagement de la mairie d'arrondissement.

Sur proposition d'Alain Lhostis, du Groupe Communiste et des élus communistes, le Conseil de Paris,

Emet le vœu que dans le courant de l'année 2013 :

- soient encouragées et soutenues par la Ville de Paris des initiatives des associations du quartier et des équipements publics (collège, bibliothèque, écoles...) de la Grange aux Belles autour de la connaissance de l'oeuvre d'Albert Camus et de son message de fraternité
- la Ville de Paris organise une série de manifestations et de rencontres parisiennes autour de l'oeuvre d'Albert Camus.